



Le Ministre d'Etat

N° 45 57 /MEMINADERPV/CAB/CHPH

**AVIS AUX PLANTEURS ET USINIERS
DE LA FILIERE PALMIER A HUILE**

Objet : Fixation des prix d'achat des régimes de palme et de l'huile de palme brute des mois d'octobre, novembre et décembre 2023

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture du Développement Rural et des Productions Vivrières, porte à la connaissance des planteurs, usiniers et autres opérateurs de la filière Palmier à Huile, qu'en application des décisions issues de la séance de concertation du mardi 31 octobre 2023, les prix d'achat des régimes de palme et de l'huile de palme brute des mois d'octobre, novembre et décembre 2023 sont arrêtés comme suit :

- Huile de palme brute : 530.000 Francs CFA la tonne ;
- Régime de palme : 65.000 Francs CFA la tonne.

Le Directeur Général du Conseil Hévéa-Palmier à Huile est chargé de l'application stricte de cette mesure.

Fait à Abidjan, le

06 NOV 2023



[Signature]
Jean Kouassi ADJOUANI

COPIES :

- PRIMATURE
- MFB/CAB
- MCI/CAB
- DIRECTEUR GENERAL DU CONSEIL HEVEA-PALMIER A HUILE
- AIPH